



Le magazine n° 18



journal municipal octobre 2017

JM.M

Services mairie

HÔTEL DE VILLE

✧ Services administratifs - Tél. 04 66 70 05 77
HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.
Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.

✧ Urbanisme - Tél. 04 66 70 05 77
Fermé le vendredi après-midi.

✧ État civil, inscription cantine, garderie, centre de loisirs

✧ Aide sociale, élections

✧ Horaires d'ouverture de la Médiathèque Saint-Expéry :

- ☐ Lundi : fermeture hebdomadaire
 - ☐ Mardi : de 15h30 à 18h30
 - ☐ Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - ☐ Vendredi : de 15h30 à 18h30
 - ☐ Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Tél. : 04 66 38 91 43

✧ Site internet : www.ville-garons.fr

Horaires d'ouverture au public de la déchèterie de NÎMES METROPOLE en période hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

- ☐ Lundi : 14h - 17h
 - ☐ Mardi : 9h - 12h
 - ☐ Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
 - ☐ Jeudi : 14h - 17h
 - ☐ Vendredi : 9h - 12h
 - ☐ Samedi : 9h - 12h / 14h à 18h
- Fermée le dimanche et les jours fériés.

PERMANENCES ASSISTANCES SOCIALES

- ✧ DGADS : Mme Oliveira-Fernandes
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 02 80 33
- ✧ MSA : Mme Basset
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 87 75 87

URGENCES

- ✧ Police municipale (Grand'rue) :
04 66 70 13 13 ou 06 85 07 10 09
- ✧ Gendarmerie : 17 ou 04 66 20 12 36
- ✧ Pompiers : 18
- ✧ AGAVIP : (aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations)
Tél. 0 800 80 55 64

Permanences du Maire et des Adjointes



ALAIN DALMAS

Maire



YVES RODRIGUEZ

1^{er} adjoint,
délégué aux bâtiments communaux



JOSIANE GAUDÉ

2^e adjoint,
déléguée aux finances



JEAN-MAX MARCOUREL

3^e adjoint,
délégué à la culture et à la communication



BRIGITTE MALIGE

4^e adjoint,
déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



JEAN-PIERRE BENEDETTI

5^e adjoint,
délégué à l'urbanisme et au développement économique



JACQUELINE CHAPEYRON

6^e adjoint,
déléguée à l'enfance, la jeunesse et le centre de loisirs



MICHEL JARRY

7^e adjoint, délégué à l'environnement et au cadre de vie et à la vie associative



ALINE BASTIDA

8^e adjoint,
déléguée aux voies et réseaux

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

secretariat@garons.fr

MAIRIE DE GARONS :

Tél : 04 66 70 05 77 Fax : 04 66 70 05 69



LE MAGAZINE, JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GARONS

Directeur de la publication : Alain DALMAS
Rédacteur en chef : Jean-Max MARCOUREL,
en collaboration avec Jérémy SALEZ

Crédits photos : Mairie de GARONS
Conception/réalisation : Ab Ovo 04 66 62 93 63 - www.abovo.fr
Dépot légal n° 13 1977

Votre journal municipal
est imprimé sur
un papier respectant les
normes européennes
de protection
de l'environnement



Garonnaises,
Garonnais,
Chers Amis,

L'heure de la rentrée scolaire a d'ores et déjà sonné depuis quelques récrés et c'est avec une attention toute particulière que nous avons œuvré, cette année encore, pour le bien-être des plus jeunes.

Les travaux de rénovation des façades et de la toiture-terrasse de l'école Jean Monnet se sont achevés sans difficulté et offrent désormais un bâtiment fonctionnel et répondant aux normes, s'inscrivant dans une politique globale de rénovation et de mise en accessibilité des ERP communaux.

D'autres chantiers, comme celui de la réforme des rythmes scolaires, ont dû être traités en priorité. En concertation avec les équipes pédagogiques et les associations de parents d'élèves, le Conseil Municipal a opté pour un retour à la semaine de 4 jours.

C'est avec une attention toute particulière que nous avons œuvré, cette année encore, pour le bien-être des plus jeunes.

La période estivale n'a donc pas été de tout repos et c'est avec beaucoup d'incompréhension et d'émotion que nous avons appris la décision prise par le Conseil Départemental du Gard de fermer la crèche halte-garderie la Douce Heure. L'établissement géré par une association garonnaise a donc perdu son agrément (fait unique dans le Gard) et nous nous devons de retrouver une structure compétente et permettant de prendre en charge rapidement les enfants inscrits.

Propriétaire du local, la commune a procédé préalablement aux travaux de réaménagement du bâtiment (avec, notamment, le remplacement des menuiseries et des baies vitrées, répondant ainsi aux normes en vigueur) et a choisi l'institut Emmanuel DALZON comme futur locataire. Compte-tenu des procédures en cours, l'établissement réouvrira ses portes dans les délais les plus courts afin de soulager les familles qui auront dû, de toute évidence, trouver des solutions de garde alternatives.

C'est donc avec détermination que le Conseil Municipal aborde cette rentrée en s'efforçant de ne pas oublier ce qui compte pour les Garonnais et leur bien-être.

À titre d'exemple, les travaux de la Grand' Rue se sont terminés et offrent désormais un confort de circulation aux usagers et des dispositifs sécuritaires pour les riverains. D'autres chantiers restent à prévoir et à finaliser mais nous gardons à l'esprit qu'ils doivent toujours satisfaire le plus grand nombre.

La gestion d'une commune est une succession de choix, plus ou moins importants, et nous nous efforçons de faire les bons. Vous restez notre priorité.

Alain DALMAS, Maire de Garons



Services mairie	● 2
Permanences des élus	● 2
Édito du Maire	● 3



Scolaire	● 4-5
Travaux	● 6-7
Urbanisme	● 7-8



Environnement	● 9-10
Conseil municipal	● 12
Lettre de l'UDI	● 13



Nouvelle crèche	● 14
Le Clos des Aramons	● 15
État civil	● 18



Manifestations	● 19-20
Médiathèque	● 21
Associations	● 22-25

Renseignements utiles	● 26-27
Festival du santon	● 27

REMISE DES DICTIONNAIRES

En présence de M. le Maire et de quelques conseillers municipaux, la traditionnelle remise des dictionnaires s'est déroulée le 20 juin dernier.

Les élèves du CP se sont vus offrir, des mains de Mme Brigitte MALIGE, adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, les dictionnaires annonceurs de leur passage en classe supérieure.

Cet après-midi récréatif, qui s'est prolongé autour d'une collation entre petits et grands, a su contenter les enfants qui songeaient déjà à des vacances bien méritées.



QUEL CIRQUE !



Les petits élèves de CM2 A, de la classe de Mme Arnihac et de Mme Lescarcelle, ont remporté le 1^{er} prix du Jury d'Honneur du salon du Printemps des Auteurs 2017, ainsi que le 1^{er} prix des Médiathèques pour l'écriture collective d'un texte sur le thème du cirque.

Ainsi, ils ont pu recevoir leurs prix remis par Lucien Gruss et Laurent Verron (dessinateur de Boule et Bill) dans le cadre d'une journée festive organisée par Nîmes Métropole, sous un magnifique chapiteau.

Félicitations à ces écrivains en herbe pour leur créativité et leur imagination !

CONCOURS « LES PETITS REPORTERS DE LA BIO »

La classe de CM2 de Mme BELLEC a participé à la 5^e édition du concours « Les petits reporters de la Bio » organisé par l'agence BIO (plateforme nationale d'information et d'actions pour le développement de l'agriculture biologique en France).

Ce concours, où les enfants devaient réaliser un magazine de 4 pages sur l'agriculture biologique, a permis à ces élèves de remporter le 2^e prix du jury pour le magazine « PRÊT ? FEU ! GO... au râteau ! »

Ce travail a été récompensé par un goûter bio organisé à l'école Jean Monnet et a contribué à sensibiliser les enfants sur la diversité et la spécificité des produits bio et sur le respect de l'environnement.



MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LES ÉCOLES

École maternelle

- Semaine du 11 au 15 décembre 2017 : marché de Noël
- Vendredi 15 décembre 2017 : spectacle de Noël
- Mardi 27 mars 2018 (après-midi) : carnaval et chasse aux œufs
- Courant mai 2018 : grande exposition des productions des élèves sur le thème des 4 éléments

Écoles élémentaires

- Mardi 19 décembre 2017 : spectacle de Noël

« LE GANG DES CASQUETTES VERTES »

Joli surnom pour les cent petits Garonnais de l'école élémentaire Jean Monnet au parc du Futuroscope.

Les classes de Mme Ancelin, Mme Jourdan, Mme Pilon, Mme Lescarcelle et Mme Arnihac sont parties une nouvelle fois en classe découverte du 12 juin 2017 au 17 juin 2017 au Futuroscope.

Au programme : hébergés à l'hôtel des Pirates, deux jours de visite du parc du Futuroscope et une journée à Poitiers animée par des guides-conférenciers pour découvrir les trésors historiques de cette ville.



Au parc, les enfants ont pu explorer « Le monde de l'invisible », la machine à voyager dans le temps, Arthur, la « Vienne dynamique et l'animation citoyenne ». Ainsi que « Les yeux Grands Fermés » : il s'agit d'une expérience unique qui propose un voyage

sensoriel dans le noir à travers plusieurs endroits du monde... des moments inoubliables pour les petits comme pour les grands. Un grand merci à tous ceux qui ont pu aider à ce voyage scolaire qui a enrichi les mémoires d'un bonheur partagé.

GARDERIE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MONNET

Le fonctionnement de la garderie du soir évolue pour tenir compte de la demande de certaines familles.

Il est désormais possible, depuis le 2 octobre 2017, de récupérer les enfants en fonction de l'heure d'arrivée des parents, de la manière suivante :

- de 17h00 à 17h15 : rue de Provence (grand portail du plateau sportif).
- après 17h15 et jusqu'à 18h15 : la sortie s'effectuera rue des Alizés. Une sonnette a été installée près de la porte vitrée.

Pour rappel, le service de garderie municipale s'achève à 18h15.

Nous comptons sur votre compréhension et le respect des consignes de sécurité.

IMPORTANT

PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES, INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Afin de recenser tous les enfants nés en 2015 qui intégreront à la rentrée 2018/2019 une classe de petite section de maternelle, merci de vous présenter en mairie, avec copie du livret de famille avant le 1^{er} décembre 2017. Ces effectifs doivent être obligatoirement communiqués.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GRAND' RUE

Après 10 mois de travaux intensifs, la Grand' Rue est désormais entièrement accessible tant aux piétons qu'aux véhicules. Fin octobre, les plantations apporteront la touche finale et un peu de couleurs à cet aménagement bien nécessaire pour la ville.

En partenariat avec Nîmes Métropole, qui a pris en charge les travaux sur les réseaux humides (assainissement, eau potable, eaux pluviales) et le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG) pour une partie de l'éclairage public, la commune a engagé approximativement 1 150 000 € TTC pour la réfection complète de la voie, du mobilier urbain, des trottoirs et de leurs ornements, de la place et du parking Berthe Chazel.

- 15 places de stationnement supplémentaires ont donc été créées dans la Grand'Rue et s'ajoutent au parking de la place Berthe Chazel (30 places).
- Les trottoirs sont désormais aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).
- Des ralentisseurs et la signalisation adéquate ont été mis en place dans le but de réduire la vitesse des véhicules.
- Des économies d'énergie sont réalisées grâce au remplacement des luminaires par des modèles de type LED.



La municipalité est consciente des désagréments engendrés par les travaux. Ces aménagements restent toutefois incontournables et contribuent à valoriser le bien-être des résidents, des usagers, sans pour autant oublier l'embellissement du village et la sécurité qui reste une de nos attentes principales. La Police Municipale veillera d'ailleurs à ce que la signalisation et le stationnement soient respectés par tous sous peine de verbalisation immédiate.

BIENVENUE À

**CANDAS
FRÉDÉRIC**

PEINTURE
DÉCORATEUR

06 58 11 12 28

FCANDAS@BBOX.FR

**ISOLATION ET
EMBELLIE DU
BÂTIMENT**

NEUF ET
RÉNOVATION
DEVIS GRATUITS

06 41 45 46 94

SO.EMBELLIE@GMAIL.COM

**PLACIDE
ZEPHYR**

ARTISTE
PLASTICIENNE

06 15 49 49 10

ARTZEPHYR@GMAIL.COM

**21 GRAND'RUE
30128 GARONS**

**RÉFLEXOLOGIE
PLANTAIRE**

CATHERINE REYNAUD

06 08 97 62 49

**18, AV. DU CHAMP
DE MARS
30128 GARONS**

**SUPERETTE
DE GARONS**

06 09 40 24 05

RUE DE L'ÉGLISE

RÉNOVATION DE LA STATUE DE LA VIERGE

Deux entreprises garonnaises se sont associées pour rénover bénévolement la statue de la vierge qui trônait devant la mairie et qui avait dû être déplacée à l'occasion des travaux d'aménagement de la Grand'Rue.

M.Gaby Froment (SVI 113) et M. Igor Reynaud (Planète Auto) ont réalisé respectivement les travaux de sablage et de peinture, permettant ainsi à la statue de retrouver sa splendeur d'antan. Elle a donc désormais repris sa place aux abords de l'hôtel de ville.

Nous remercions vivement les personnes qui ont contribué à cette opération.

Yves RODRIGUEZ, 1^{er} Adjoint, a œuvré pour que la Madone reprenne sa place dans les meilleurs délais, après une restauration de grande qualité.



Urbanisme

ZAC CARRIÈRE DES AMOUREUX

Depuis la rentrée 2017, l'aménagement de la ZAC Carrière des amoureux passe dans une étape opérationnelle.

La commissaire enquêteuse qui a organisé l'enquête publique au titre de la Déclaration d'Utilité Publique et de la demande d'autorisation environnementale

(Loi sur l'eau) a donné un avis favorable sans réserve au regard de ce nouveau quartier d'habitat.

La SPL Agate, qui aménage cette opération pour le compte de la commune de Garons, a donc débuté les études techniques pour mettre en œuvre les premiers travaux à partir du 1^{er} trimestre 2018.



Ce nouveau quartier sera alors aménagé par phases successives pour accueillir une grande diversité de logements destinés à tous les types de foyers : terrains à bâtir de tailles diverses, maisons de ville, petits collectifs...

Lancement officiel de la commercialisation : salon de l'immobilier de Nîmes (14 et 15 octobre 2017).

Tradibat
construction

Votre Rêve bien construit

04 66 21 12 40

PROJET DE RÉVISION DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT DE L'AÉRODROME DE NÎMES-GARONS.

Par arrêté préfectoral n°30-2017-06-28-08 en date du 28 juin 2017, M. le Préfet du Gard a engagé le projet de révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aérodrome de Nîmes-Garons.

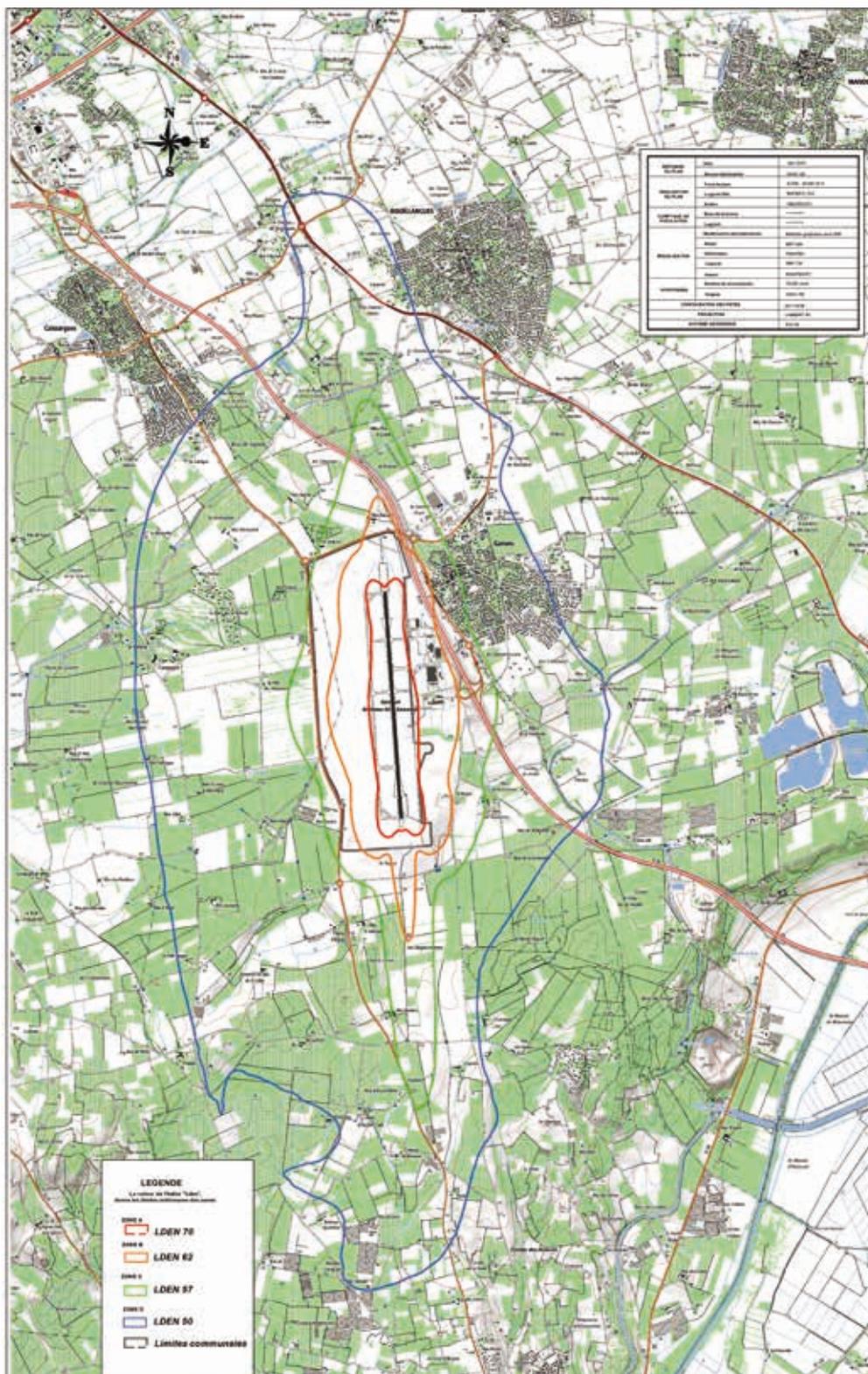
- Zone A et B : zone de bruit fort en lien avec l'activité aéronautique.
- Zone C : zone de bruit modéré, dans laquelle sont autorisées les constructions individuelles non groupées, situées dans un secteur déjà urbanisé et desservi par des équipements publics et dès lors qu'elles n'accroissent que faiblement la capacité d'accueil du secteur.
- Zone D : la zone de donne pas lieu à des restrictions de droit à construire.

La commune de Garons est défavorablement impactée par le tracé des nouvelles zones et notamment par la zone C affectant la partie urbaine ouest.

Environ 33 hectares de la zone urbaine se situeront désormais en zone C du PEB (soit près du cinquième de la zone urbaine totale), grevant ainsi une partie des potentialités foncières de développement.

Une partie des habitants de Garons sera susceptible d'être affectée dans leur projet d'urbanisme.

Le Conseil Municipal réuni en séance le 27 juillet 2017 a donné un avis défavorable au projet de révision du PEB de l'aérodrome de Nîmes-Garons et a sollicité un réexamen de la zone C.



DÉPÔTS SAUVAGES

Ces derniers temps, sont observés de plus en plus de dépôts sauvages de déchets ou de pseudo-décharges de déchets inertes tout autour de la commune.

Le présent tableau a pour objet de faire le point sur les principales infractions constatées en matière d'abandon ou de dépôt de déchets afin de rappeler aux auteurs les sanctions encourues.

Infraction	Textes prescriptifs	Textes fixant les sanctions pénales	Peines encourues
Abandon ou dépôt de déchets par un particulier	R. 632-1 du Code pénal repris par R. 541-76 du Code de l'environnement	R. 632-1 du Code pénal repris par R. 541-76 du Code de l'environnement	Contravention de 2ème classe
Non-respect du règlement sanitaire départemental Exemple : brûlage de déchets ménagers (hors dérogation prévue par le règlement sanitaire départemental)	Article L1311-2 du Code de la Santé Publique Article 84 du règlement sanitaire départemental	Article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003	Amende de 450 € pour contravention de 3° classe
Abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule	R. 635-8 du Code pénal repris par R. 541-77 du Code de l'environnement	R. 635-8 du Code pénal repris par R. 541-77 du Code de l'environnement	Contravention de 5ème classe + confiscation de la chose ayant servi à commettre l'infraction (véhicule...)
Abandon ou dépôt de déchets par une entreprise	L. 541-3 et L. 541-2 du Code de l'environnement	L 541-46 du Code de l'environnement	2 ans de prison et/ou 75000 euros d'amende

Nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour identifier et sanctionner les contrevenants.



DYNAMISME ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE



SOGEA Sud Hydraulique Process, filiale ingénierie du groupe Vinci Construction France, s'est installée à Garons, sur la zone d'activité Aéropole, depuis le 1^{er} octobre 2017.

Rassemblant 12 personnes, SOGEA Sud Hydraulique Process construit, depuis 1970, des installations de traitement d'eau industrielles ou domestiques, de potabilisation, des stations de pompage ou bassins de rétention, des installations de production ou de récupération d'énergie, en développant systématiquement son concept ECO'EFFICIENCE associant l'Économie et l'Écologie.

Exerçant son activité sur tout le pourtour méditerranéen, elle vient renforcer la capacité du groupe Vinci à apporter des solutions optimisées de construction d'ouvrage et d'infrastructures, améliorant ou sécurisant les besoins d'approvisionnement en eau, de protection de l'environnement et, d'une manière générale, les besoins techniques des collectivités ou des industriels, dans le cadre d'un développement durable et citoyen.



Dans la commune

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population interviendra entre le 18 janvier et le 17 février 2018.

8 agents recenseurs se répartiront l'ensemble des logements de la commune et vous inviteront à répondre au questionnaire soumis par l'INSEE.

Cette année, vous pourrez y répondre avec le formulaire « papier » ou directement en ligne pour plus de simplicité.

Les informations vous seront transmises dans leur intégralité au moment de l'enquête.

Pour mémoire, Garons comptait 4 643 personnes lors du dernier recensement (en 2013).

CORRESPONDANTE MIDI LIBRE

Nous sommes heureux d'accueillir en tant que nouvelle correspondante de Midi Libre : Mme Annabelle GIRAUD. Nous lui souhaitons d'ores et déjà une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

annabelle_giraud@yahoo.fr



CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT RAPPEL

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération mis en place par le Ministère de l'Intérieur depuis le 7 mars 2017, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité évoluent dans le département du GARD. **Ainsi, ces titres comme les passeports ne sont plus délivrés par la mairie.**

Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte/vol) reste gratuit. **Vous devez donc désormais vous adresser à l'une des 26 communes de votre choix équipée des dispositifs de prise d'empreintes au sein du département.** La liste de ces mairies est disponible auprès de nos services ou sur <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-une-demande-de-passeport-CNI>, la plus proche étant BOUILLARGUES (rendez-vous préalable à prendre).

La demande de CNI sera effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et unifiée. Après l'instruction d'un dossier complet, un message vous sera ensuite adressé sur votre portable vous informant de la mise à disposition de votre titre auprès de la mairie de dépôt.

Vous avez également la possibilité d'effectuer depuis votre domicile une pré-demande en ligne disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>. Cette pré-demande en ligne remplacera alors le dossier papier.

Cartes d'identité :

pour demander une carte d'identité, il faut se rendre au guichet avec les pièces justificatives nécessaires qui dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

À compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Passeport :

pour demander un nouveau passeport, vous devez vous rendre au guichet avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de votre situation et notamment de la possession d'un titre (passeport ou carte d'identité) sécurisé.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION ET PERMIS DE CONDUIRE

Je dois désormais effectuer mes demandes de certificat d'immatriculation et de permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.

● Je me rends sur le site : <https://ants.gouv.fr/>

● Je m'identifie directement avec FranceConnect avec l'un de mes comptes existants « impots.gouv.fr », « ameli.fr » ou « idn.laposte.fr » ou

● Je crée mon compte ANTS* en cliquant sur « Mon espace » avec mon adresse mail et un mot de passe.

* Je reçois par mail mon identifiant et mon code personnel, transmis également par courrier



(ou figurant sur le courrier d'envoi de mon ancienne carte grise).

Je me connecte ensuite sur mon espace.

● Je clique sur l'objet de ma demande et je suis les étapes proposées.

● À tout moment, je peux suivre l'évolution de ma demande en me connectant sur mon espace.

IMPORTANT

Les demandes de cartes grises et de permis de conduire doivent désormais être réalisées « directement » et « uniquement » en ligne :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>
et

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

L'enregistrement en ligne de la déclaration de cession par le vendeur est désormais indispensable.

Extrait des délibérations : textes complets en mairie ou sur le site de la ville

- Renouvellement et actualisation du traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune de Garons entre la ville et GRDF - **Adoptés à l'unanimité.**
- Convention de servitudes avec Enedis pour le passage de ligne électrique sous la parcelle AB 237 - **Adoptée à l'unanimité.**
- ZAC carrière des Amoureux : approbation du compte-rendu annuel de la collectivité locale 2016 - **Adoptée à l'unanimité.**
- ZAC carrière des Amoureux : avis de la commune concernant l'autorisation unique au titre de la loi sur l'eau, la déclaration d'utilité publique (DUP) et la cessibilité des parcelles - **Adopté à l'unanimité.**
- Extension d'une voie publique : avenue des Rives du parc - **Adoptée à l'unanimité.**
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints : modification - **Adoptée à l'unanimité.**
- Tarifs centre de loisirs : séjour en Europe - **Adoptés à l'unanimité.**
- Renouvellement bail de location d'un hangar à usage professionnel - **Adopté à l'unanimité.**
- Modification de la délibération du 03 août 2017 : modification du tableau des effectifs, suppression et création d'emplois - **Adoptée à l'unanimité.**
- Modification des rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours - **Adoptée à l'unanimité.**
- Avis sur l'indemnité représentative de logement (I.R.L) 2016 - **Adoptée à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « La Boule Garonnaise » - **Adoptée à l'unanimité.**
- Convention portant soutien à la création et au fonctionnement d'une bibliothèque municipale, intercommunale ou d'intérêt communautaire - **Adoptée à l'unanimité.**
- Convention entre le SITOM sud Gard et la commune de Garons pour le traitement des déchets de nettoyage de voirie et/ou l'élimination d'archives - **Adoptée à l'unanimité.**
- Avis sur le projet de révision du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Nîmes-Garons - **Adopté à l'unanimité.**
- Concours du receveur municipal : attribution d'indemnités - **Adoptée à l'unanimité.**

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ERP

Comme nous vous l'avions annoncé, l'année 2017 annonce la fin des travaux de mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) communaux.

Désormais, 100 % des bâtiments sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).



Salle Saint-Étienne



Église



Poste de police municipale - Extérieur



Poste de police municipale - Intérieur

Joëlle Murré et William Portal : « L'Avenir, notre seule ambition ! »



« Devant l'évolution du monde, les changements sociétaux, climatiques, professionnels, économiques, nous devons unir nos forces et viser un seul objectif : l'Avenir ! »

Le Gard n'échappe pas au phénomène et se situe parmi les départements les plus exposés. Il reste fortement impacté par le chômage, la population en situation de dépendance est exponentielle, le tissu économique en difficulté et notre beau département est aussi très exposé aux risques climatiques.

Autant de défis que nous, élus de la collectivité départementale, devons relever.

Mais il a aussi de nombreux atouts, des forces vives que le département doit soutenir.

À commencer par celui aux collectivités locales que nous soutenons à travers un Pacte territorial efficient. Sur Garons, une subvention a été versée pour la réalisation de quatre courts de tennis et d'un club house et une autre le sera en 2018 pour la rénovation des façades et de la toiture-terrasse de l'école élémentaire Jean Monnet. La création du carrefour sur la RD442 à l'entrée nord pour desservir une nouvelle zone sera un des prochains chantiers.

Nous soutenons également la vitalité du tissu associatif de la ville et du canton afin de garantir la transmission des savoirs, le maintien des traditions, le soutien à l'éducation, l'histoire, la culture, le patrimoine et bien sûr l'encouragement à la pratique du sport.

Mais le département intervient aussi dans des champs plus larges comme, la téléphonie mobile, le haut-débit, le logement, les collèges, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées, etc.

Peut-être sans que vous le sachiez, l'assemblée départementale acte des choix cruciaux pour le devenir de nos territoires, pour la qualité de vie dans nos communes, pour le soutien aux animations, pour la solidarité envers les plus faibles.

Demain, nous allons probablement encore acter ou en tout cas participer à l'élaboration de schémas départementaux, en particulier celui du Tourisme. Des orientations qui doivent nous conduire à s'adapter aux grands changements et nous assurer d'être au rendez-vous.

Car demain se prépare aujourd'hui et nous avons un devoir moral de préparer l'avenir sur des fondations solides.

Aussi, vous pouvez compter sur nous pour être au cœur de l'action départementale afin que chaque Gardoise et Gardois puisse se sentir concerné.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, nous rencontrer sur votre commune ou à l'hôtel du département en prenant rendez-vous auprès de notre secrétariat. Vous pouvez aussi nous contacter via nos adresses courriels.

Contact secrétariat du groupe UDI et indépendants : 04 66 76 76 62

joelle.murre@gard.fr

william.portal@gard.fr

LA MAISON DE RETRAITE



La résidence de retraite médicalisée Les Cinq Sens à Garons accueille 72 résidents.

Construit en 2005, le bâtiment a évolué au fur et à mesure des années. Repris en 2015 par le réseau Residalya, il est entré depuis dans des phases successives de rénovation, afin de maintenir une qualité d'accueil des résidents et de leurs proches.

Une nouvelle directrice, Mme Véronique DUBOST a pris ses fonctions en septembre et, dès le mois de novembre, les travaux se poursuivent par la transformation complète de l'entrée de la résidence et de la salle de restaurant. Des petits salons seront créés pour améliorer à la fois l'intimité et la convivialité, et rendre le cadre de vie plus agréable.

Une information importante : la résidence dispose de 6 places d'accueil de jour, réservées en priorité aux habitants de Garons. Ainsi, elle peut accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie à la journée, de 9h à 17h, un ou plusieurs jours par semaine, en fonction du besoin. Cela permet aux aidants, conjoints ou enfants, de se reposer, de prendre du temps pour soi. Le transport peut être pris en charge en partie.



3 personnes de l'accueil de jour, après l'activité « Jardinage »

N'hésitez pas à téléphoner à la résidence ou à venir vous renseigner directement à l'accueil.

NOUVELLE CRÈCHE



COMMUNIQUÉ

Très prochainement, l'Institut Emmanuel d'Alzon, fort de son expérience en matière de petite enfance, va ouvrir dans la commune de Garons, un Multi-Accueil pouvant accueillir 18 enfants de 2 mois ½ à 4 ans.

L'institut Emmanuel d'Alzon est un établissement privé d'enseignement de la maternelle aux classes préparatoires, situé sur l'ensemble du territoire garinois (Nîmes, Beaucaire, Le Grau du Roi et Vestric), mais aussi, depuis la rentrée 2017, à Chengdu dans la province du Sichuan, en République Populaire de Chine.

Par ailleurs, conscient de l'importance de proposer aux jeunes enfants une qualité d'accueil dans le respect des valeurs éducatives fondamentales, l'Institut Emmanuel d'Alzon a ouvert, à Nîmes, depuis mai 2011, un établissement Multi-Accueil de 65 places et un jardin d'enfants de 24 places. Une nouvelle structure de 60 places est également en projet dans la commune de Beaucaire.

Notre savoir-faire va maintenant être mis au service des « petits Garonnais ». Une équipe de 6 personnes, diplômées et qualifiées (éducatrice de jeunes enfants, infirmière, auxiliaires de puériculture...) a été recrutée afin de veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement des enfants qui nous seront confiés.

Pour tout renseignement et demande d'inscription, contacter la crèche Emmanuel d'Alzon de Nîmes au 04 66 04 93 00 ou par mail : secretariat.creche@dalzon.com.

LE CLOS DES ARAMONS, NOUVELLE RÉSIDENCE À VOCATION SOCIALE

Soucieuse de renforcer son parc locatif social, la commune de Garons lance un nouveau chantier d'habitations à loyers modérés sur le site des anciens tennis. Le projet a été confié à la société Un Toit Pour Tous qui a conçu un programme architectural à taille humaine (30 logements), pensé pour bien s'intégrer au tissu urbain.

Les logements, qui devraient être livrés au cours du dernier trimestre 2018, seront composés de 10 T2, 16 T3 et de 4 T4. Pour répondre aux besoins des personnes âgées et/ou atteintes d'un handicap, 4 appartements seront proposés spécifiquement à ce public, au rez-de-chaussée de la résidence.

Les loyers (hors charges) s'étaleront de 267 € à 535 € pour les logements les plus grands. Ces loyers « modérés », au regard notamment du niveau moyen des loyers dans le parc privé, apporteront ainsi, sur le plan monétaire, un gain pour les locataires en termes de conditions de logement (salubrité, surface, localisation...) mais également de pouvoir d'achat. En développant son offre locative sociale sur le village, la commune de Garons contribue par ailleurs à la cohésion sociale en favorisant l'accès au logement des populations qui sont le plus dans le besoin.

Les personnes intéressées par ce programme locatif doivent saisir en ligne leur demande de logement sur le site du bailleur : www.untoitpourtous.fr.

Il est donc inutile de se rendre en mairie pour retirer un dossier.



Le Clos des Aramons (Maîtrise d'ouvrage : Un Toit Pour Tous / Architecte : Luc Bréguiboul)
Illustration non contractuelle

Comment ces logements seront-ils attribués ?

De la constitution du dossier de demande jusqu'à son examen par la commission d'attribution, le processus d'attribution est strictement encadré. Le maire en est partie prenante.

- **Des attributions très encadrées**

L'attribution des logements doit prendre en compte la diversité de la demande et favoriser la mixité sociale. Elle se décide de manière collégiale au sein de la commission d'attribution mise en place par Un Toit Pour Tous. Cette commission est constituée de représentants du conseil d'administration d'Un Toit Pour Tous, le maire de la commune en est membre de droit.

- **Le rôle des réservataires**

Pour chaque logement à attribuer, la commission examine trois dossiers. Le maire peut proposer des candidats pour les logements qui sont réservés par la commune. L'État dispose, de droit, d'un contingent de réservation pour loger les ménages prioritaires*.

- **Des conditions strictes, des publics prioritaires**

Les logements HLM sont destinés à des personnes mal logées, à revenus modestes ou moyens. La loi fixe deux conditions à l'accès au logement social : des conditions de ressources et la citoyenneté française ou, pour les personnes étrangères, un titre de séjour régulier.

*Cinq publics sont définis comme prioritaires : les personnes en situation de handicap, mal logées et/ou défavorisées, hébergées temporairement, mal logées reprenant une activité après une période de chômage de longue durée, et victimes de violence conjugale.

LA COMMUNE DE GARONS RENOUVELLE SA CONFIANCE À GRDF



Le 21 juillet 2017, Alain DALMAS, Maire de Garons, Jean-Luc CIZEL, Directeur Clients Territoires GRDF Méditerranée et Karine FAESSEL, Conseillère Collectivités Territoriales pour la commune, ont renouvelé, pour une durée de 30 ans, le contrat de concession gaz qui lie le distributeur et la commune de Garons.

Le Conseil Municipal de Garons a délibéré le 27 juin 2017 pour renouveler sa confiance à **Gaz Réseau Distribution France (GRDF)** pour la distribution de l'énergie gaz naturel sur l'ensemble du territoire de la commune. La signature officielle du contrat de concession gaz a eu lieu le 21 juillet 2017 à la mairie de Garons, en présence des élus du Conseil Municipal.

Zoom sur la
commune

657 clients

24 142 mètres de réseau

15 666 Mwh acheminés

Une relation étroite et durable

Ce choix conforte une relation étroite et durable entre la municipalité de Garons et son concessionnaire GRDF. En effet, depuis le 4 mars 1991, la commune a délégué à GRDF, la

construction, l'exploitation et le développement des réseaux de distribution de gaz naturel sur son territoire.



PRISE DE COMMANDEMENT DU 503^E RÉGIMENT DU TRAIN (503^E RT)



Lieutenant-colonel
Laurent Grebil

La cérémonie de prise de commandement du lieutenant-colonel Laurent Grebil s'est déroulée le 3 juillet dernier au quartier El Parras. Cette prise d'armes revêtait un caractère particulier en l'absence du chef de corps descendant, le colonel Thierry Crépin, actuellement projeté au Mali à la tête du groupement tactique logistique armé en grande partie par le régiment de Camargue.

Présidée par le général Serge Maignon, commandant le poste de commandement de force logistique (PCFL) et autorité de tutelle du régiment, la cérémonie a bénéficié de la présence de M. Didier Lauga, préfet du Gard, du général Benoît Durieux, commandant d'armes de la place de Nîmes, d'une représentation d'autorités élues et institutionnelles locales, d'associations patriotiques et d'amis du « fier 503 ». Elle a été également l'occasion de remettre la médaille militaire à l'adjudant-chef Fabrice

Dans la commune

et un témoignage de satisfaction à l'adjudant Ludovic, préalablement à la formule d'investiture du nouveau chef de corps et à un défilé à pied.

Ayant quitté Souge en 2011, le 503^e RT fait désormais pleinement partie du paysage de la Camargue dans laquelle il est profondément ancré. Connaissant un cycle de projection plus particulièrement dense cette année avec des détachements au Mali et au Tchad, il participe en permanence à l'opération Sentinelle sur tout le territoire métropolitain parallèlement à ses missions de transport et d'appui mouvement.

Alors que le colonel Crépin doit gagner le commandement de la logistique des forces (COM LOG) dès son retour d'opération extérieure, le lieutenant-colonel Grebil présidera aux destinées du régiment pour les deux années à venir et tout le « fier 503 » lui souhaite une pleine réussite à sa tête.



Le général Serge Maignon, autorité militaire président (AMP), passant les troupes en revue

Crédit photos : © Bruno.C/armée de terre/503RT

Régiment de près de 1 000 hommes et femmes, subordonné au commandement de la logistique des forces (COM LOG) stationné à Lille (59), le « fier 503 » est composé de combattants du domaine logistique. Il participe, en temps de paix comme en opérations, au ravitaillement opérationnel et à l'appui-mouvement des forces.

SUCCÈS ATTEINT POUR LE 1^{ER} FESTIVAL DE LA MAGIE

Sous l'égide de la « Commission Culture », l'association garonnaise Magie de rêve a proposé le samedi 23 septembre dernier le premier festival de la magie à la salle des fêtes.

Ce trio de magiciens illusionnistes ont proposé un spectacle basé sur le rire, l'étonnement et l'émerveillement des spectateurs.

Entre les fines manipulations de Cactus, les illusions hilarantes



de Fred et les étonnantes apparitions et disparitions de Chriswillam's, ventriloque de son état, accompagné de sa marionnette Christian, ils nous ont prouvé qu'ils avaient plusieurs tours dans leur sac.

Une chose est sûre et ce n'était pas une illusion, le public était sous le charme de cette soirée et a réclamé l'édition n° 2 (pour octobre 2018 ?...).

Dans la commune



État-civil

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Théo AUDREN né le 26 mars 2017 à Nîmes
- Amine SEMLALI né le 10 avril 2017 à Nîmes
- Valens TALIANI né le 11 avril 2017 à Nîmes
- Harûn GHANMI né le 27 avril 2017 à Nîmes
- Lola BRENNER née le 29 avril 2017 à Nîmes
- Augustin MANOUVRIER né le 30 avril 2017 à Nîmes
- Chloé SOULIÉ AUGUSTIN née le 11 mai 2017 à Nîmes
- Tess ROUX née le 15 mai 2017 à Nîmes
- Manel DJELLOUL DAOUADJI née le 23 mai 2017 à Nîmes
- Ilyana ROHART HELD née le 23 mai 2017 à Nîmes
- Paola DA SILVA BRUN née le 28 mai 2017 à Nîmes
- Ana-Linh YANG née le 30 mai 2017 à Nîmes
- Valentin ESTRADA né le 30 mai 2017 à Nîmes
- Alex BEN DRISS né le 4 juin 2017 à Nîmes
- Annabelle MACE née le 19 juin 2017 à Nîmes
- Noam YAKHLEF né le 21 juin 2017 à Nîmes
- Mehdi BENAHAJJOU né le 26 juin 2017 à Nîmes
- Coline DUBAIL DEVRESE née le 29 juin 2017 à Nîmes
- Henri DECLERCK né le 10 juillet 2017 à Nîmes
- Aerys LY née le 16 juillet 2017 à Nîmes
- Nino LAURAS né le 17 juillet 2017 à Saint-Affrique
- Halima SENHADJI née le 18 juillet 2017 à Nîmes
- Tim XIONG né le 21 juillet 2017 à Nîmes
- Léo LASBOUYGUES né le 28 juillet 2017 à Nîmes
- Neya NEFFATI née le 05 août 2017 à Nîmes
- Chris SIONG né le 07 août 2017 à Nîmes
- Victoria VU née le 08 août 2017 à Nîmes
- Naomi-Lynn MOULET née le 07 août 2017 à Nîmes
- Yasmina BEGHAZ née le 10 août 2017 à Nîmes
- Romeo PALOMBIER né le 29 août 2017 à Nîmes
- Jayden BENFATAH né le 31 août 2017 à Nîmes
- Kylian ROLLAND né le 4 septembre 2017 à Nîmes
- Manon DA CONCEICAO née le 5 septembre 2017 à Nîmes
- Eyline BERBAR née le 07 septembre 2017 à Nîmes
- Bastien CAPEL né le 22 septembre 2017 à Nîmes
- Elyna MONET née le 25 septembre 2017 à Nîmes

MARIAGES

Nos félicitations à :

- Benjamin BEN DRISS et Cécile Rose Marie TALFUMIER le 08 avril 2017
- Fayçal Jamale ID MOUMOUN et Nora ZARRIQ le 06 mai 2017
- Eric Yves René RUER et Christine Louise LORENZO le 02 juin 2017
- Camille VOLPELLIÈRE et Juline Valérie Marie LANGE le 17 juin 2017
- Stéphane DIERSTEIN et Mélodie Blandine BLONER le 15 juillet 2017
- Jean-François Olivier GARCIA et Corinne Louise Antoinette NOGUEIRA COSTA le 04 août 2017
- Tchang VU et Thongdeng VANG le 05 août 2017
- Laurent YANG et Magali MELENDEZ le 05 août 2017
- Nicolas CERISIER et Romina Nicole MARTINEZ FERNANDEZ le 16 août 2017
- Nicolas Julien François ALMERAS et Emilie Céline GAUTHIER le 26 août 2017
- Oleksii BABII et Chloé Catherine Marie GROSSE le 02 septembre 2017
- David LOCARINI et Emilie Adeline Audrey PICHON le 09 septembre 2017
- Jean Raymond SERRANO et Christiane AUBREE le 16 septembre 2017



DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

- Micheline Louise LAURENT épouse CORDONNIER
- Jean Henri MARTIN
- Arlette Maria Alexa JOHANNEN veuve FONTANIER
- Robert Emile Jean RIBIÈRE
- Maurice Laurent BAUDET
- Lakri MOUAZER épouse AMARA
- Françoise Rose Renée GUERBE
- Jeannine Lucienne CHARPENTIER veuve LEMAIRE
- Madeleine Suzanne Yvonne MACCHI veuve SETTI
- Alexandre Paul RENON
- Olive Bernard Désiré BACHELIER
- Frank Jean Gabriel JOLY
- Amira KASSIR
- Miloud LOUAH
- Bruno RUAS
- Jean-Pierre BONNÉ
- Florence Françoise Nathalie HAMON épouse ROBILLARD
- René Gustave Alfred BRUN
- Sylviane Marie FERRER épouse BARTALETTI
- Claude TRIBUT

BAPTÊMES CIVILS

- Evans DOORNAERT le 14 janvier 2017
- Romane AUVREZ le 28 avril 2017
- Tony MONTFORT le 06 mai 2017
- Loaven DOORNAERT le 17 juin 2017
- Manel DJELLOUL DAOUADJI le 2 septembre 2017
- Elsa ROUIL le 16 septembre 2017
- Arnaud ROUIL le 16 septembre 2017

RETOUR SUR LA FÊTE VOTIVE



La municipalité remercie vivement Stéphanie GOUIRAN, photographe,
pour la transmission de ces superbes clichés pris lors de « l'apéro coloré ».
Contact : sgbdistribution@gmail.com

Dans la commune

60^E ANNIVERSAIRE DU GROUPEMENT D'HÉLICOPTÈRES DE LA SÉCURITÉ CIVILE

LE 21 OCTOBRE 2017 DE 10H À 17H
SUR L'AÉROPORT DE NÎMES-GARONS

2017 est une année importante pour les moyens aériens de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC), puisque cela fait 60 ans que les équipages de son groupement d'hélicoptères volent au secours des personnes victimes d'accident en montagne, en mer et en plaine. 60 ans d'une histoire riche en événements, en souvenirs, en émotions, vécue par des personnels passionnés et passionnants.

L'Amicale du Groupement d'Hélicoptères de la Sécurité Civile, avec le soutien de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, fête l'événement à travers une journée portes-ouvertes, le samedi 21 octobre 2017, sur la base état-major « Lieutenant-colonel Curie » de Nîmes Garons.

Depuis 60 ans, les hélicoptères du Groupement d'Hélicoptères de la Sécurité civile ne se sont jamais arrêtés de voler, ont effectué plus de 640 000 heures de vol et secouru plus de 350 000 personnes.

De nombreux stands et diverses animations seront proposés par les institutionnels et partenaires industriels présents : le SDIS et les jeunes sapeurs-pompiers du Gard, l'École de Formation de la Sécurité Civile (mur d'escalade), la Police Nationale et la Gendarmerie (stand d'information), la Prévention Routière, la Protection Civile, la SNSM, le SAMU 30, la BSPM et le BMPM, la visite des ateliers de maintenance des hélicoptères EC145, des simulateurs de vol, des vols de modèles réduits d'exception...

Il sera possible d'approcher de nombreux hélicoptères en statique mais aussi d'assister, dès le matin et tout au long de la journée, à des démonstrations au sol et en vol.



**ENTRÉE et PARKING GRATUITS
SNACK SUR PLACE**

Pour tout renseignement :

<http://www.helico-dragon.com/presentation/moyens>

Amicale du groupement hélicoptère de la sécurité civile :
04 66 70 47 14

LA RENTRÉE À LA MÉDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

Pour cette nouvelle rentrée, la commission Culture et la Médiathèque vous proposent différentes animations ponctuelles dans la salle des Contes.

● Du 02 octobre au 27 octobre 2017 : exposition sur les épices

Partez à la découverte de pays lointains en voyageant avec les épices. Qu'est-ce qu'une épice ? Un peu d'histoire, les mélanges d'épices, les recettes... Autant de thèmes abordés et à découvrir.

● Vendredi 13 octobre 2017 à 18h30 : spectacle de conte " Tu veux être mon ami "

Le talentueux conteur Alain Vidal propose son tout nouveau spectacle réjouissant, sur le thème de l'amitié.

Conte théâtralisé, tout public, parents et enfants de 3 à 12 ans et plus.

Réservation souhaitée auprès de la médiathèque.

● Samedi 14 octobre 2017 à 15h : présentation des livres de cuisine et d'épices

Animation proposée par le personnel de la médiathèque, afin de passer un moment convivial.

Un goûter " thé à la menthe " clôturera cette séance. Chacun pourra emmener une confection gourmande de son choix à partager.

● Du 08 novembre 2017 au 1^{er} décembre 2017 : exposition " Les Garonnais ont du talent "

Mise à l'honneur des artistes Garonnais.

● Samedi 18 novembre 2017 à 15h : la rentrée littéraire adulte

Présentation des romans français et étrangers de cette nouvelle rentrée littéraire d'automne.

Animation faite par le personnel de la médiathèque autour d'un " goûter littéraire ".

Samedi 02 décembre 2017 de 14h à 17 h : atelier BD jeunes

Découverte des techniques de base de la bande dessinée, avec un intervenant professionnel.

Réalisation d'une mini-planche de BD, d'une couverture ou d'une illustration.

Discussion sur le métier et question/réponse avec l'auteur.

Les places sont limitées à 20 participants ; l'inscription préalable est obligatoire.

Jeunes à partir de 8 ans.

● Mercredi 20 décembre 2017 à 10h : contes de Noël pour les tout-petits

Animation prévue pour les assistantes maternelles agréées, inscrites auprès de l'animatrice RAM (Relai des Assistantes Maternelles) de Saint-Gilles.

En dehors de ces animations ponctuelles, la médiathèque poursuit toute l'année ses activités régulières :

● **samedis d'histoires** (tous les 1^{ers} samedis de chaque mois à 15h : lectures d'histoires pour les enfants),

● **samedis multimédia** (tous les 3^{es} samedis du mois de 10h à 12h : atelier multimédia adultes ou enfants),

● **samedis console de jeux PS4 ou Wiiu** (un samedi par mois, de 14h30 à 16h30),

● **mercredis console de jeux PS4 ou Wiiu** (un mercredi par mois, de 14h30 à 16h30.)

Des initiations individuelles à l'informatique ou l'usage d'internet sont dispensées par l'espace Multimédia. N'hésitez pas à vous renseigner.

Un fond spécifique de lecture pour les personnes en situation de handicap est disponible à la médiathèque (livres CD et lecteur audio Daisy).

La médiathèque continue à accueillir les différentes structures de la commune : les classes maternelles et primaires (sur des créneaux horaires spécifiques), la maison de retraite les Cinq Sens, le foyer Paul Cézanne et le Relais des Assistantes Maternelles (1 mercredi matin par mois).

Pour rappel : l'entrée à la médiathèque est libre, et l'inscription gratuite ; il suffit de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les parents d'enfants mineurs devront remplir une autorisation parentale. Petits ou grands, enfants ou adultes, la lecture, c'est l'affaire de tous !

" Quand je pense à tous les livres qu'il me reste à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux ", Jules Renard.

Médiathèque Saint-Exupéry
6, rue de la République
30128 GARONS
Tél. : 04 66 38 91 43

ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE

Cette année pour la fête votive, nous avons eu la visite d'un groupe de neuf jeunes filles de l'école de danse de Flörsheim-Dalsheim, accompagnées de six adultes. Voici leurs impressions sur leur séjour à Garons avec la traduction d'un article paru dans le journal de la communauté de communes de Monsheim, écrit par une des participantes, Jennifer Teichmann, et traduit par Karin Faure du Comité de Jumelage de Garons.

Gare centrale de Worms, jeudi après-midi, 30°C, coiffure impeccable. Nous avons eu un départ « chaud » pour notre commune partenaire Garons, dans le sud de la France. Après un voyage d'environ 10 heures, nous sommes enfin arrivés au « Mas de l'Hôpital ». Il ne fallait plus rien nous demander. Le combat pour le meilleur matelas pneumatique était suivi par la bataille pour la seule douche à une place. Quand tout le monde a été enfin propre, nous sommes allés sagement au lit.

Le lendemain matin, notre aventure « France » a vraiment commencé. Nous étions fous de joie à l'annonce d'une promenade en bord de mer. En arrivant au Grau du Roi, notre plaisir a encore grandi : personne n'aurait pu imaginer l'immensité de la plage avec sable fin et une eau à 28° C. Un début de séjour parfait ! À 13h, nous avons mangé sandwiches et chips dans un appartement avec vue sur la mer.

À 14h, nous sommes partis pour Aigues-Mortes, une petite ville haute en couleur, entourée d'une immense muraille. À côté, notre « Fleckenmauer » est une plaisanterie. La soirée était le clou de la journée, personne n'aurait pu imaginer cela.

Pour le dîner, nous avons été invités par un très gentil français et sa famille. Ce qu'on nous a servi mérite un autre mot que dîner : les sept hors d'œuvres variés (nous étions rassasiés) étaient suivis de lasagnes et de salade. Au dessert, il y avait de la mousse au chocolat, Marshmallows au chocolat, glace aux abricots et oreillettes (une



spécialité locale). Tout était fait maison, même la pâte pour les lasagnes. Comme si cela n'était pas assez, nous avons reçu en partant encore un petit cadeau de nos hôtes. À notre retour au mas, le choc : gros coups de soleil et piqûres de moustiques à gogo. Aïe ! Samedi, nous avons visité Nîmes, une ville avec une arène en meilleur état que le Coliseum à Rome et une Maison carrée qui ressemble au Parthénon d'Athènes. Nous avons également fait un peu de shopping.

Étant donné que la température avoisinait les 40°C, on a eu l'autorisation de nous baigner dans la piscine d'une gentille française au lieu de danser dans la salle étouffante et sans climatisation du Mas.

Le soir, nous étions à nouveau invités à dîner. Pendant l'apéritif, notre groupe de danse « Break Ranks » a pu donner un aperçu de son savoir-faire à nos hôtes. Après un premier « beurk », nous avons pu constater que moules

et frites vont bien ensemble.

Le malheureusement dernier jour a commencé cool, nous avons dormi jusqu'à 10h. Après le petit-déjeuner, nous sommes enfin allés à la fête votive de Garons. Le premier clou, avec un retard d'une heure et demie (car les français ne sont vraiment pas ponctuels) était la Holi-party : des sachets remplis de poudre colorée sont lancés dans la foule déchaînée sur de la musique techno. Après un signal, chacun jette son sachet en l'air, tout en dansant. Un spectacle formidable qui mérite d'être introduit à notre « Kerwe ».

Après une douche turbo, 10 personnes en 20 minutes (sûrement un nouveau record mondial), nous sommes partis au même restaurant que la veille pour manger une paella.

À 16h, nous avons assisté aux arènes à un « taureau-piscine ». Nous étions impatients de voir ce spectacle qu'on disait beaucoup

ASSOCIATIONS

moins violent que les corridas en Espagne. Résultat : c'était intéressant et quelques acrobaties bien exécutées, mais nous ne sommes pas fans. La deuxième attraction était le guidage des taureaux à travers les rues de Garons par des cavaliers. Les spectateurs se tiennent en bordure derrière des barrières, quelques-uns même devant les barrières. Notre place se trouvait directement au bout de l'arène ou nous avions une bonne vue sur le spectacle : les cavaliers entouraient les taureaux et essayaient de les faire rentrer dans l'arène. Parfois avec succès, mais de temps en temps un taureau s'échappait. Au total, 20 animaux sont rentrés pour être

renvoyés une nouvelle fois à travers les rues pour un nouveau retour à l'arène. Quel spectacle : 20 taureaux qui foncent sur vous, poussés par 8 chevaux immenses, quelle aventure ! Le dernier dîner était fantastique. Sur une table immense, on a servi beaucoup d'entrées, salades, saucisses et desserts. Entre-temps, nous avons pu nous baigner dans une piscine formidable. Il faut quand même mentionner que, pour les Français, le temps consacré au dîner est d'au moins trois heures. En cadeaux d'adieu, nous avons reçu des friandises et spécialités françaises. Pour terminer, on peut dire que les Français sont un des peuples les plus

hospitaliers et les moins ponctuels du monde. Ces cinq jours étaient super formidables, avec des expériences et connaissances nouvelles.

Nous aurions aimé rester plus longtemps et sommes prêtes à y revenir de suite.

Jennifer Teichmann

Le Comité de Jumelage de Flörsheim-Dalsheim invite à son tour de jeunes garonnaises à participer à leur carnaval au mois de février. Renseignements : Mme Christiane ANISSET, 04 66 70 04 50.



G2AA

Présentation du Club

Le Club Garons Association d'Athlétisme a été fondé en 2016 et a pris toute son expansion dès sa première saison (2016/2017).

74 adhérents sur 2 sections :

- l'athlétisme pour les enfants (33),
- la marche-nordique pour les seniors (41).

G2AA dispose de 3 entraîneurs diplômés FFA (Fédération Française d'Athlétisme), dont 1 entraîneur avec CQP Athlé Loisir et BPJES-APT (brevet d'état).

Performances et ambitions

Les déplacements d'athlètes en compétition sur toute la région Occitanie ont été nombreux et ont porté les couleurs du club G2AA et de Garons (approximativement 40 sorties).

Qualification en athlétisme aux championnats d'Occitanie puis en finale des championnats de France dans 2 disciplines : lancé du poids et 50 mètres.

Cette nouvelle saison 2017/2018, G2AA ouvre une troisième section avec le Running.



G2AA reprendra également l'organisation de la course pédestre de Garons, en avril 2018, course existante depuis 30 ans. Pour sa 31^e édition, la course des 10 km sera labellisée régional par la FFA et qualificative pour les championnats de France. Un grand nombre de participants avec leurs accompagnateurs seront présents.

Contact

Mme Marie-France ROBERT : Présidente de G2AA
16 rue de la Toison d'Or.

06 82 19 70 64

www.g2aa-athletisme.fr

ASSOCIATIONS



GARONS TEAM RUGBY : LE RUGBY ACCESSIBLE À TOUS

Le Garons Team Rugby (GTR) entame en cette rentrée sa 3^e saison avec un succès qui ne se dément pas au regard de l'enthousiasme manifesté par les curieux venus découvrir cette pratique du rugby encore méconnue du grand public.

C'est en effet, désormais, un effectif d'une trentaine de licenciés, dont cinq féminines, qui se retrouve chaque semaine depuis début septembre au stade Joseph Zanon pour partager le plaisir de pratiquer un rugby ludique et sans contact.

Joué sur un demi-terrain, entre deux équipes de cinq joueurs, ce sport mixte privilégie la vitesse, la transmission du ballon et l'évitement aux chocs physiques puisque les plaquages y sont remplacés par de simples « touchers » à deux mains afin de limiter les risques de blessures. Le rugby à cinq est ainsi ouvert au plus grand nombre, sans limite d'âge, de niveau ou de gabarit.

Dans la continuité de la saison dernière qui a vu le GTR sacré champion départemental de la discipline,



le club participera à nouveau à plusieurs compétitions locales et espère même organiser son premier tournoi d'ici la fin de l'année.

Idéal pour se maintenir en forme tout en partageant de bons moments de convivialité, le GTR vous accueille tous les lundis soir de 19h30 à 21h30.

Renseignements :

Tél. : 06 79 72 14 95

Mail : garonsteamrugby5@gmail.com

Facebook : garons Team Rugby à 5



Espace Jean Yannicopoulos
(Mas de l'Hôpital)



Nouveau professeur

Groupe 1 (de 4 à 6 ans)

Mardi et vendredi de 17h30 à 18h
186 € l'année (licence + assurance)

Groupe 2 (de 6 à 10 ans)

Mardi de 18h à 19h15
Vendredi de 18 à 19h
220 € l'année (licence + assurance)

Groupe 3 (10 ans et +)

Mardi de 19h15 à 20h30
Vendredi de 20 h à 21h
236 € l'année (licence + assurance)

Préparation physique

Vendredi de 19h à 20h



Retrouvez-nous sur :
judogarons.e-monsite.com
ou sur notre page facebook : judo club Garons
Philippe PAILHES (président) : 06 82 82 45 35

ASSOCIATIONS

CLUB TAURIN LE MISTRAL

Le samedi 16 septembre 2017, au cours d'un bel après-midi festif, le club taurin le Mistral de Garons a tenu à remercier Eric MÉRET et Félix BERNARD, respectivement Président et Vice-Président, pour leur implication au sein de l'association.

Des jeux équestres, une ferrade en piste ainsi qu'une petite capéa auront apporté leur lot d'émotions et généré de belles images qui resteront dans les mémoires.

Leurs amis du club taurin ont ainsi souhaité retracer leur parcours et leur ont permis d'être au cœur de l'activité qu'ils ont orchestrée pendant plusieurs années.

À la fin de cette cérémonie, des trophées et souvenirs leur ont été



remis, pour marquer leur passage au sein de l'association.

La municipalité de Garons a souhaité s'associer à cet hommage en offrant à Eric MÉRET et Félix BERNARD, la médaille de la ville pour leur participation à la vie associative du village.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur pour leur « nouvelle vie de retraité » et espérons les rencontrer lors des prochaines festivités garonnaises.



Vous avez une âme d'artiste ?
Il n'est pas trop tard pour vous inscrire :
renseignements en mairie.

FÉLICITATION !

C'est avec fierté que nous avons appris que le jeune Garonnais Gauthier LEBERT a obtenu la médaille d'argent dans la discipline « Pony Games catégorie Club Poney Élite Cadet », du championnat de France d'équitation 2017. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour sa performance et nos encouragements pour la suite de son parcours sportif.

RENDEZ-VOUS

Le traditionnel repas des Aînés,
organisé par la municipalité, se déroulera le
dimanche 10 décembre 2017
à la salle des fêtes.

Cette année, le traiteur « Le Régal » concoctera le repas tandis que l'animation sera réalisée par Marc OLIVIER, chanteur-humouriste « Destination Chansons ».

Prêt de véhicule
POSE Pare Brise
TOLERIE
PLANETE AUTO
Réparations
Toutes Assurances et Toutes Marques
PEINTURE
Agréé assurances: ALLIANZ - AREAS - AGPM - CREDIT MUTUEL - MACSF - ACMN - SERENIS
18, Rte de Bouillargues
CARROSSERIE MECANIQUE
30128 GARONS **Tél. 04 66 70 13 04** Mob.: 06 80 34 96 16 Fax : 04 66 70 05 13

ABATOUT
Les élagueurs grimpeurs



- Elagage
- Abattage difficile
- Tailles et soins de vos arbres
- Elagueurs diplômés

Tél. 04 66 700 222

f pelon.cyrille@orange.fr
www.abatout.fr

2 chemin de la Courbade
30128 Garons

Transports Médicaux et Scolaires
Par Taxis Conventionnés
Transports Privés de Personnes
Transports de Colis
VIP-Evénementiel



TAXIS LUPI
06.11.81.81.46
Transports Toutes Distances

SAINT-GILLES GARONS AÉROPORT NÎMES

06.11.81.81.46
06.99.47.82.69
06.63.54.50.98

1796 CHEMIN DES LOUBES 30800 SAINT-GILLES
www.taxilupi.fr



Rodrigue
Coiffure

GARONS :
16 Grand Rue Tél. 04 66 70 09 66
Rés. Le Concorde Tél. 04 66 70 15 15
www.rodrique-coiffure.fr

GARAGE PRADE 
sarl AGENT PEUGEOT



Carrosserie - Mécanique
Climatisation
Toutes marques
Ventes Véhicules Neufs & Occasions
DÉPANNAGE 7J/7J

e-mail -garageprade@wanadoo.fr
Tél.: 04 66 20 38 48 - Fax : 04 66 20 55 27
RN 113 - ZI Les Bosquets - Rue de Garons - BOUILLARGUES

POINT INFO

EAU POTABLE

SAUR : 71, avenue Jean-Jaurès - Nîmes
Tél. 0 810 813 103 - 04 30 62 10 01

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous rencontrez un problème d'éclairage public, merci de contacter l'entreprise CITEOS au 0 800 39 18 48 (n° vert.)

EAUX USÉES

VEOLIA EAU : Rue Grezet - 30230 Rodilhan
Tél. 08 11 90 05 00

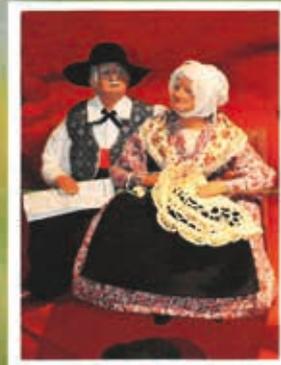
MON ENCART PUBLICITAIRE DANS LES PARUTIONS DE MA COMMUNE

Le bulletin municipal, qui paraît en mai et en octobre, et l'agenda de fin d'année sont tirés à 2200 exemplaires et distribués dans les boîtes aux lettres de la commune, y compris dans celle des personnes ne désirant pas recevoir de publicités. Si vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans ces parutions, contactez Ab Ovo au 04 66 62 93 63 pour connaître les tarifs.



42ème FESTIVAL Régional du SANTON et son Marché

du 11 au 19 novembre 2017 de 14h à 18h
de 10h à 18h les dimanches
Salle des fêtes Garons Entrée libre et gratuite



Renseignements
06 87 03 64 35



GARDE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

La garde débute le samedi midi et se termine le lundi matin à 8h. Les patients doivent s'adresser au 15 ou au 112 depuis un téléphone portable.

Patrick BALEINE	04 66 70 00 60
François BUVRY	04 66 70 17 28
Jean-Pierre GORNÈS	04 66 70 16 64
Dominique SOULERIN	04 66 23 95 70

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr P. et Ch. PETRUS	04 66 70 18 39
Dr SARRUT	04 66 70 18 39

KINÉSITHÉRAPEUTE

Hervé RIBOUCHON	04 66 70 09 95
-----------------	----------------

ORTHOPHONISTE

Mme LACHAUME	04 66 70 03 73
Mme BAROSO	04 66 38 95 20

PHARMACIES

Les pharmacies de Garons ouvrent en alternance un samedi sur deux.

BONTE, rue des Alizés, 04 66 70 18 06.
HANNIGSBERG & BABIKIAN,
av. de la Camargue, 04 66 70 01 77.



GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



afcremoe.fr

www.ggl-groupe.com 0 466 689 689

La marque du terrain à bâtir